

POUR FAIRE UN DON AU CENTRE DE PRÉVENTION SUICIDE ARTHABASKA-ÉRABLE

Le Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable inc. est un organisme à but non lucratif. La population peut contribuer à la prévention du suicide en faisant un don.

Organisation : _____
Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Code postal : _____
Ci-joint ma contribution de : _____ \$
Date : _____
Commentaires : _____

Vous pouvez faire un chèque au nom de :
Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable
ou CPSAE.
Pour un don de 10 \$ ou plus, nous pouvons
vous faire parvenir un reçu pour fins d'impôt
 OUI NON
Vous pouvez également faire un don en ligne
au www.cpsae.ca

Envoyez le formulaire complété avec votre contribution à : CPSAE, C.P. 611, Victoriaville (Québec) G6P 6V7
Merci!

« Le cumul des événements qui déclenche l'acte suicidaire résulte d'une cascade de déchirures souvent invisibles »

Parles-en...
Ta VIE est importante !



Centre de
prévention
Suicide
Arthabaska-Érable

Nous sommes là pour vous !

Lignes d'intervention

MRC d'Arthabaska
819 751-2205

MRC de l'Érable
819 362-8581

www.cpsae.ca

Centre de prévention suicide
Arthabaska-Érable

Service administratif

Adresse postale : C.P. 611
Victoriaville (Québec) G6P 6V7

Téléphone : 819 751-8545
Télécopieur : 819 260-1728
Courriel : info@cpsae.ca
Internet : www.cpsae.ca

Pour commander ce dépliant :
819 751-8545 poste 3 ou info@cpsae.ca

Pour qui ?

- Vous qui souffrez et qui pensez au suicide.
- Vous qui êtes inquiet pour une personne de votre entourage.
- Vous qui êtes endeuillé par suicide.
- Vous qui avez besoin d'un soutien ou de nos services dans le cadre de votre travail.

Tous nos services sont gratuits et confidentiels.

Comment ?

- En vous permettant d'échanger avec un intervenant qualifié de ce que vous vivez, en toute confidentialité.
- En vous guidant vers d'autres solutions que celle du suicide.
- En vous orientant vers les ressources adéquates et adaptées à vos besoins.
- En vous offrant une gamme de services spécialisés.

Qui contacter pour les services ?

MRC d'Arthabaska
819 751-2205

MRC de l'Érable
819 362-8581

Nos services

INTERVENTION TÉLÉPHONIQUE

- Intervenants qualifiés
- Disponible 24 heures/24, 7 jours/7
- Confidentiel
- Suivi adapté selon les besoins

SERVICES AUX PERSONNES ENDEUILLÉES PAR SUICIDE

- Suivi individuel
- Groupe de soutien
- Postvention en milieu familial, scolaire, en entreprise et autres organisations

SERVICES AUX PROCHES D'UNE PERSONNE AYANT FAIT UNE TENTATIVE DE SUICIDE

- Soutien téléphonique
- Suivi individuel

ACTIVITÉS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

- Rencontre de groupe
- Activité adaptée aux diverses organisations

FORMATIONS

Pour tous :

- Formation sentinelle (gratuite) a pour objectif de détecter et référer rapidement une personne en détresse. (durée : 7 heures)

Pour intervenants et professionnels :

- Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide des bonnes pratiques. (durée : 3 jours)
- Repérer la personne vulnérable au suicide et appliquer les mesures de protection requises. (durée : 3 heures)

Saviez-vous que...

- Chaque jour, 3 québécois s'enlèvent la vie par suicide et que 76 personnes font une tentative de suicide.
- En moyenne, chaque jour, 30 personnes sont endeuillées par suicide au Québec.
- Le suicide est un phénomène qui affecte tous les groupes d'âges et toutes les classes sociales.
- Le suicide est l'une des principales causes de décès prématuré au Québec.
- Le taux de mortalité par suicide est deux fois plus élevé que le taux de mortalité sur les routes.
- Le Québec a le taux de suicide le plus élevé des 10 provinces canadiennes.

Vous désirez vous impliquer ?

- En devenant bénévole.
- En faisant un don (coupon ci-joint ou en ligne au www.cpsae.ca).
- En vous impliquant sur divers comités.

Le suicide est **multifactoriel**, ce n'est jamais qu'un seul élément en cause...

Veuillez communiquer avec nous pour plus d'informations.